

§ II- LETTRES, N°178

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°98

LETTRE, N°98

+

Dijon, ce 5 Juillet 1867

Je n'ai rien de bien pressé à vous dire, mon Enfant, et je suis obligé d'être bref parceque je crains de n'avoir pas fini mardi prochain tout ce que j'ai à faire ici avant de partir. N'attendez plus maintenant d'autre lettre de moi que celle qui vous dira au juste le lieu, le jour et l'heure de mon arrivée; il faut pour vous fixer que je sache si je dois m'arrêter à Gray; le R.P. Frieur préférerait que cette dame vint elle même à Frasnes, car alors il serait évident qu'elle a fait les avances, au lieu qu'en allant la voir je semblerai faire une démarche pour capter son argent, ce qui pourrait faire crier ceux qui espèrent son héritage, et nous attirer plus tard des désagréments. J'attends donc une dernière lettre de M^{lle} Fort, pour me décider,

Ce qui me fait vous écrire aujourd'hui c'est que j'avais annoncé à mon frère que vous versiez 1000^f pour à son crédit, à Paris et qu'il y compte et en a disposé déjà pour des paiements; faites donc mettre au plus vite la lettre chargée à la poste, en priant M^{lle} Bick de faire porter cet argent le plus tôt au bureau de la Société Générale du Crédit industriel 66, rue de la Chaussée d'Antin, au crédit ouvert à mon frère sous le N° 1779, notez cela que j'avais oublié.

Comme nous payons tout de suite mon frère nous fait sur le tout un escompte de 2 % soit 38^f 20; mais il a ajouté au compte que vous avez reçu 28^f 50 pour 15 m. de toile bleue à 1.90, ce qui fait réduit notre dette à 987^f tout juste. Les 43^f qui reste, M^{lle} Bick les gardera à notre compte.

Elle était ces jours-ci ~~de~~ dans son pays natal, mais elle a été si pressée et si occupée qu'elle



Henri-Dominique
not

n'a pu aller vous voir. Son frère est mort le 2, à 10 h. du matin. Priez pour lui. Elle est rentrée maintenant.

Ne tardez pas, je vous prie; envoyez plus tôt à Frétigny, s'il le faut.

Ce matin, une rencontre qui semble providentielle m'a amené peut être sur la voie de l'aumônier que Dieu nous destine. Je vous en parlerai là bas.

Avez-vous les robes blanches et les couronnes qui doivent servir aux deux prises d'habit?

Si vous n'avez pas les couronnes et que cela doive être une dépense, ne la faites pas. Nous pourrions faire servir pour cela les petites roses blanches et rouges qu'on doit nous envoyer de Grenoble pour les 15 mystères du Rosaire; et après la fête, on en fera les couronnes pour le chœur.

En faisant le compte-rendu et en parlant du personnel, je me trouve bien embarrassé de M.H. que je ne sais dans quelle catégorie ranger. ~~Peu~~ Ce serait plus facile, si elle était petite soeur? Et comme cela n'engage à rien en définitive, si nous devons la garder, autant vaudrait la recevoir tout de suite. Vous serait-il facile, pendant mon séjour, de lui faire son habit complet de petite soeur, si nous prenons un parti à cet égard, vous et moi.

Je viens d'être interrompu. On m'a sonné pour le parloir. C'est notre nouvelle postulante de 18 ans, qui s'adresse à M. l'Abbé Ramouset. M. l'Abbé a demandé à lire les brochures et doit venir me parler à son sujet. Elle se nomme Clémence Bertrand, elle n'est à Dijon que depuis 18 mois, chez sa tante dont j'ai oublié de demander le nom, et mais qui demeure rue Vannerie, 29, et qui a un atelier de 5 à 6 jeunes filles. Cependant je ne suis pas sûr que ce soit sa tante elle-même qui ait cet atelier; c'est un détail que je n'ai pas bien retenu. Cette tante a 72 ans, et une certaine fortune, peut être pourra-t-on la décider à faire quelque chose pour cette nièce qu'elle aime et dont elle approuve les idées religieuses, mais elle a beaucoup d'autres nièces.- Il n'y a rien à attendre de ses parents qu'une forte opposition; elle pense ne pouvoir rien obtenir avant 21 ans, et alors prendre elle-même sa permission, si son confesseur l'approuve, comme elle le pense. Son curé vient de lui écrire, j'ai vu la lettre; il semble l'apprécier beaucoup, mais il regrette presque qu'elle continue à songer à la vie religieuse, il l'aimerait mieux mariée, je crois. Elle est de Voulain,



E. J. J. Lataste
not.

près Vanvey, et a beaucoup connu notre fille Louise Magdelaine. Si M^{lle} Louise vient à Béthanie ou ici faire une retraite comme il est probable, j'aurai de par elle quelques autres renseignements sur M^{lle} Clémence. Elle pourra, je crois, faire une soeur de chœur. Je lui ai demandé à voir de ses lettres, pour en mieux juger. Elle reviendra.

Comment est le bon Père G... Je crains qu'il ne s'ennuie à Béthanie, et qu'il ne pense que je suis indifférent à ce qui le touche. Il n'en est rien. Je regrette seulement qu'il soit malade, car s'il ne l'était pas j'aurais pu lui demander bien des petits services au sujet de l'oeuvre, services qu'il ne peut pas rendre dans l'état où il est, comme par exemple s'occuper des ouvriers, faire des instructions suivies etc.. J'ai quelque peine aussi de le savoir ~~un~~ isolé, n'ayant pas le moyen de travailler pour passer le temps et se suffire, mais il faut nécessairement qu'il se crée des relations au dehors, car plus nous irons, plus nous devons redoubler de vigilance et de précautions pour éviter de donner prise en quoi que ce soit, même à de simples apparences, à la méchanceté qui ne manquera pas tôt ou tard de s'essayer à propos de notre oeuvre, comme elle l'a fait pour toutes.

Je pensais n'avoir rien à dire et en voilà bien long déjà.

Continuez à prier pour moi. Je vais bien mieux; je me sens beaucoup mieux dans la main de Dieu, il me semble voir clairement qu'il mène tout, et veut encore se servir de nous pour travailler à l'affermissement et à l'extension de son oeuvre, son oeuvre, ne l'oublions pas, et non pas la nôtre.

A Dieu, chères enfants, et à bientôt!

Je bénis les filles, et la Mère tout particulièrement,

fr. M. Jean Joseph

Si je passe à Noidans, je ferai bien, je crois, d'aller faire visite à M. le Curé pour le remercier de toutes ses bontés pour nous.



Handwritten signature: J. J. Latasse